

DPC - 1 JOUR

ACCESSIBLE
EN FORMATION CONTINUE



LA VACCINATION : UN NOUVEL ENJEU DE LA COORDINATION PLURIPROFESSIONNELLE

Lieu de la formation

Faculté de Santé
Département pharmacie

Contact

Sophie GREFFIER
sophie.greffier@univ-angers.fr
02.41.73.58.48

Responsable

de la formation

Véronique MARCHAIS
veronique.marchais@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Présentation

Le DPC La vaccination : un nouvel enjeu de la coordination pluriprofessionnelle et formation validante à la prescription des vaccins pour infirmier et pharmacien en lien avec le Décret n°2023-736 du 8 août 2023 relatif aux compétences vaccinales des infirmiers, des pharmaciens d'officine, des infirmiers et des pharmaciens exerçant au sein des pharmacies à usage intérieur, des professionnels de santé exerçant au sein des laboratoires de biologie médicale et des étudiants en troisième cycle des études pharmaceutiques.

Le DPC La vaccination a lieu sur une journée de 8h45 à 18h00 (7 heures de formation) à la faculté de santé, au département pharmacie, 16, boulevard Daviers, 49045 ANGERS Cedex 01.

La prévention par la vaccination est un enjeu majeur dans notre système de santé. Les professionnels de santé doivent avoir une très bonne connaissance des différents vaccins. Ils doivent pouvoir expliquer les modalités vaccinales, la composition des vaccins, conseiller les patients, prendre en charge des populations particulières (ex : personnes immunodéprimées, femmes enceintes, personnes âgées) et participer activement au suivi vaccinal.

Objectifs

- Renforcer les connaissances en vaccinologie
- Améliorer l'offre vaccinale, le parcours vaccinal et la couverture vaccinale de la population
- Avoir un outil sécurisé de traçabilité de la vaccination et d'aide à la décision de l'acte vaccinal
- Favoriser le suivi et la coordination interprofessionnels.

Public visé

- Sages-femmes
- Médecins spécialistes en médecine générale
- Médecine générale
- Pharmaciens
- Pharmacien adjoint d'officine
- Pharmacien hospitalier
- Pharmacien titulaire d'officine
- Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
- Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat

Pour plus de précisions concernant les publics consulter notre programme sur :
www.mondpc.fr,(numéro de l'organisme : 1432)



Mise à jour | Novembre 2025 | Impression service reprographie UA

■ Programme

Réunion :

Présentiel

- Présentation des participants : leurs besoins, leurs attentes
- Introduction : la vaccination et les différents types de vaccin
- Prescription et administration des vaccins en appliquant le calendrier vaccinal
- Vaccination de populations particulières
- Traçabilité vaccinale dans les logiciels métier et mon espace santé
- Ressources numériques
- Contre-indication à la vaccination et risques liés à la vaccination. Effets indésirables des vaccins
- Retour d'expérience sur l'interprofessionnalité en matière de vaccination

Module Complémentaire

Prescription des vaccins : 4H (merci de préciser auprès de nos équipes si vous voulez vous y inscrire.)

Formation de 4h indispensable en plus du DPC (7h) pour valider le module «prescription des vaccins» (10h30) par les pharmaciens et les infirmiers.

Les maladies à prévention vaccinale : 1H en distanciel

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.

Savoir prescrire en pratique : 3H en présentiel

- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective. Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours.
- Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin, ex : primo-arrivante, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'immunodépression, suspicion d'antécédent d'anaphylaxie à un vaccin. Ces situations seront illustrées avec des cas pratiques.

Evaluation : En ligne

■ À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 7 heures en présentiel, soit 1 jour
- Lieu de formation : Faculté de santé, département pharmacie, 16 boulevard Daviers - ANGERS
- Intervenants : enseignants, pharmaciens d'officine, médecins généralistes

Modalités pratiques :

- Inscription : candidature en ligne sur le site internet pour les professions libérales, et par mail à sophie.greffier@univ-angers.fr pour les salariés.
- Nombre de places : 20 par session
- Coût de la formation : 380 euros au total

Pour plus de précisions sur : www.mondpc.fr (numéro de l'organisme : 1432).